



**JEUNES
MEDECINS.FR**

COMPTE SUR TON VOTE



quel que soit ton statut ou ton âge !

1) POURQUOI VOTER JEUNES MÉDECINS ?

→ Il y a ceux qui ont signé le Ségur #rendeznousles4ans : **INPH, CMH, SNAM-HP** (liste Unis pour l'hôpital public)

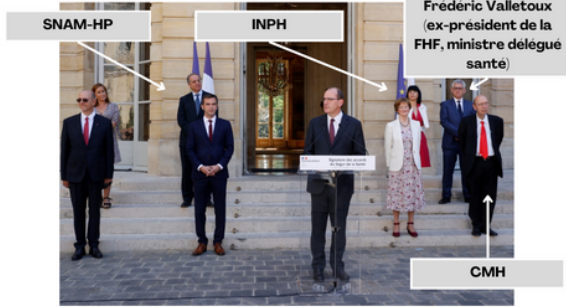
→ Il y a ceux qui s'allient aux directeurs d'hôpitaux : **APH, CPH, AH (SNPHARe), SYNCASS CFDT** (liste Ensemble APH)

Ils ont signé le Ségur

(INPH, CMH, SNAM-HP)



Frederic Valletoux
(ex-président de la
FHF, ministre délégué
santé)



© THOMAS SAMSON / AFP

Le Ségur a-t-il amélioré la situation de l'hôpital ? **NON !**

Où sont passés vos 4 ans d'ancienneté ? →

SYNCASS-CFDT, 1er syndicat
des directions d'hôpitaux
(décembre 2022)

ÉLECTIONS

Élections Professionnelles 2022 - Les résultats au
CCN : LE SYNCASS-CFDT RESTE LE SYNDICAT
MAJORITAIRE DES DIRECTEURS

Publié le 8 décembre 2022 / Modifié le 9 décembre 2022

Le **SYNCASS CFDT** est le syndicat majoritaire des directeurs d'hôpitaux, favorable à la régulation des médecins et soutien de la DG condamnée dans l'affaire du suicide du Pr Mégien

→ Jeunes Médecins vous soutient et n'a accepté aucun compromis sur vos droits !

**UN SYNDICAT
ENGAGÉ POUR
FAIRE RESPECTER
VOS DROITS**

**+ DE 6000
ADHÉRENTS
PARTOUT EN
FRANCE**

**UN SERVICE
JURIDIQUE
GRATUIT
SOLLICITÉ + DE
3500 FOIS**

**POUR TOUTE QUESTION :
JEUNESMEDECINS@ORANGE.FR**



**JEUNES
MEDECINS.FR**

2) NOS ENGAGEMENTS

- Compensation des 4 ans d'ancienneté perdus, revalorisation salariale de tous les médecins et revalorisation réelle de la permanence des soins
- Egalité F / H (tout au long de la carrière hospitalière)
- Tolérance zéro pour le harcèlement moral et les VSS, externalisation des signalements, fluidification des procédures d'enquête et de sanction, formation au management
- Refonte du management hospitalier et de la gouvernance
- Valorisation et respect du temps de travail pour tous les statuts
- Reconnaissance des compétences des PADHUE et fin des statuts précaires
- Amélioration de l'équilibre vie privée / pro (solutions de garde d'enfant)
- Soutien à l'innovation en santé, action pour la santé environnementale
- Soutien à l'exercice mixte, suppression de la clause de non-concurrence et accès à l'IESPE pour les PH à temps partiel et les contractuels

+ D'INFORMATIONS SUR LA PROCÉDURE DE VOTE ET NOS CANDIDATS ICI



VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES PORTÉES PAR JEUNES MÉDECINS

ET SOUTENUES NOTAMMENT PAR LE SNJAR

